

Charte Ethique du Praticien

Tout praticien souhaitant bénéficier de notre aval et figurer sur la carte des praticiens se doit d'adhérer à la charte éthique suivante.

En tant que praticien et/ou thérapeute en énergétique/biorésonance:

1 – Je m'engage à ne poser aucun diagnostic médical, ni ne conseiller sur aucune pathologie médicale, sauf si je dispose par ailleurs des diplômes et qualifications requises et reconnues par l'Etat. Si besoin, j'orienterai mon client vers un médecin, seul habilité à prodiguer des soins et conseils médicaux.

2 – Je ne dois pas interférer dans la prise de médicaments, et je ne dois pas me substituer à un traitement médical, qui reste sous l'entière responsabilité du médecin du client. Je reconnais que seul le médecin est habilité à demander à un patient d'arrêter ou de diminuer ses médicaments ou de modifier son traitement médical.

3 - Je reconnais que les produits LIFE system | Application Life Insights | Application Genius Insight | Aquatone | Nes Total WellNES et/ou NES miHealth | Triomed sont exclusivement des outils de bien-être en vente libre, sans aucune certification ou approbation médicale, et que les thérapies énergétiques ne sont pas reconnues par le corps médical.

4 – A tout moment je dois en priorité veiller au confort et au bien-être de mon client et prendre toute précaution nécessaire pour éviter son inconfort.

5 – Je reconnais que mon client est en droit d'attendre une relation de confiance, de discrétion, d'honnêteté et de respect de ma part, et je veillerai à tout moment de mettre en œuvre cette relation.

6 – Je commencerai toute consultation par une anamnèse, qui doit prendre en compte la demande de mon client en termes d'objectifs de travail et doit rester stricto sensu dans le cadre thérapeutique défini par l'objectif de mon client. Notamment je veillerai à ce que mes thérapies ne soient pas en conflit avec d'autres thérapies ou traitements éventuels suivis par le client.

7 – J'expliquerai à mes clients en termes clairs et précis les principes de la bio-énergétique et du fonctionnement des technologies utilisées, s'ils me le demandent, les référant si besoin vers

d'autres sources d'information disponibles notamment sur internet. Je m'efforcerai dans toute consultation d'expliquer clairement, à tout client qui me le demande, ma démarche d'analyse et de thérapie.

8 – J'appliquerai consciencieusement les consignes d'utilisation des produits qui m'auront été communiquées lors de ma formation éventuelle et/ou dans les vidéos et manuel disponibles.

9 – Je pratiquerai des tarifs de consultation raisonnables et en accord avec le marché, sans jamais chercher à abuser de la confiance de mes clients ni de profiter de leur faiblesse éventuelle.

10 – Je reconnais que la thérapie énergétique est suffisamment puissante pour réharmoniser mais peut aussi créer des réactions d'élimination de la part du client, j'adapterai donc mon protocole en fonction de la sensibilité et fréquence énergétique de mon client.

11 – Je reconnais que l'harmonisation d'un client passe par l'harmonisation, la bonne intention et l'équilibre du praticien. Avant chaque séance, je veillerai donc à m'ancrer à la Terre et à me nettoyer de miasmes et charges énergétiques éventuelles et de canaliser une bonne énergie dans l'intérêt d'une thérapie efficace.

12 – Je reconnais que l'application elle-même ne guérit pas, elle permet simplement de canaliser la bonne information ou ré-information vers le corps et le champ énergétique du client afin de stimuler l'auto-correction et l'auto-guérison. Par conséquent, je m'abstiendrai de prétendre à des résultats de guérison dûs exclusivement à l'utilisation des produits sus-cités.

Date :

Nom, Prénom

Signature

